

**MAIRIE DE
37140 LA CHAPELLE-sur-LOIRE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU 15 JANVIER 2024

Date de convocation : 09/01/2024

Date d'affichage : 09/01/2024

Conseillers

en exercice : 15	L'an deux mil vingt-quatre, le quinze janvier, à vingt heures trente,
Présents : 10	le Conseil Municipal de cette commune, dûment convoqué, s'est réuni,
Pouvoir : 1	en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses
Votants : 11	séances, salle de la mairie, sous la présidence de M. GUIGNARD Paul, Maire

Etaient présents : M. GUIGNARD Paul, Mme GALET Florence, M. PETIBON Jacky, M. LEPILLIEZ Philippe, M. DRUGEON Francis, M. DELAUNAY Fabien, Mme GANDRILLE Christine, M. ALBERT Alexandre, M. de CHAMPS Hubert, M. DELETANG Grégory

Etaient excusés : Mme MUREAU Nicole (a donné pouvoir à M. DRUGEON Francis), M. SERVANT Dimitri, Mme BEAUMARD Angélique

Etaient absentes : Mme BEGOUIN Gaëlle, Mme DESCORMIERS Cindy

Madame GALET Florence a été désignée secrétaire de séance.

DCM 2024-01-004

7.1. Finances - décisions budgétaires

Camping municipal - borne de paiement - signature d'un contrat de maintenance avec la société M-innov

Suite à la mise en place d'une borne de paiement à l'entrée du camping municipal, il convient de signer avec le prestataire, M-innov, un contrat de maintenance pour cette borne.

Monsieur le Maire dépose sur le bureau la proposition de la société M-innov comprenant les caractéristiques suivantes :

Assistance par email : réponse sous 24 heures

Assistance téléphonique : Hotline dédiée et exclusive (dans la limite de 10 heures d'appels)

Téléassistance par les logiciels TeamViewer et VNC

Prise en charge problématiques logicielles et des demandes d'évolutions du programme

Echange anticipé des équipements défectueux : intervention sous 48 h

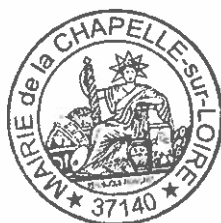
selon un montant mensuel de 67 euros HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** les termes du contrat d'assistance proposé par la société M-innov - 59 rue Fernand Forest - 63540 ROMAGNAT - selon un coût mensuel de 67,00 € HT
- **AUTORISE** le Maire ou son représentant à signer ledit contrat et toutes les pièces inhérentes à cette décision
- **DIT** que les crédits seront inscrits au budget primitif 2024

Pour extrait certifié conforme,

*La secrétaire,
GALET Florence*



*Le Maire,
GUIGNARD Paul*



Envoyé en préfecture le 16/01/2024

Reçu en préfecture le 16/01/2024

Publié le 16/01/2024

ID : 037-213700586-20240115-DCM_2024_01_004-DE

